

Bonjour Mesdames et Messieurs du cinéma et de la vidéo,

Je me nomme Laszlo Tapai, président du Caméra Club de Fléron.
Pour le festival national mon club et moi, nous nous sommes rendus à cette fête.
Je ne vise aucunement les récompenses et j'accepte la décision du jury.
Cependant, c'est un grand plaisir et un honneur de voir son film projeté sur grand écran et en public; c'est une reconnaissance et un partage.
Chaque saison, et ce depuis plusieurs années, je me réjouis d'assister à la projection du concours national francophone.
Cette fête du cinéma, la 50ème projetée dans une salle exceptionnelle au Centre culturel Gabrielle Bernard à Moustier-sur-Sambre, manifestation auquel tous les clubs inscrits à la FCVFB sont invités, marque un aboutissement.

Je n'espérais pas un prix, mais je me réjouissais cependant, de voir le seul film du Caméra Club de Fléron participant figurer dans le programme du gala.
Malheureusement, sur place, j'ai eu beau retourner ce programme dans tous les sens, point de film du CCF... Déception !!! (Ni du RCCH).

Dès lors, j'ai estimé que si le modeste Caméra Club de Fléron n'avait pas sa place au gala, mon club et moi nous n'étions plus d'humeur à participer à ces "réjouissances». élitistes...

Pourtant quand on examine le règlement de la FCVFB, celui-ci stipule (petit rappel pour ceux qui l'ont volontairement ou non oublié).

(Art 11 FCVFB):

Que le programme de la séance de gala sera établi par les membres de l'Organe présents à la fin des séances de cotations et en respectant les conditions Sabam. Son principal critère sera de proposer une séance attractive et équilibrée sans tenir compte obligatoirement du classement.

Les films lauréats n'y participent pas nécessairement.

Le grand prix sera automatiquement repris au gala.

Le même règlement existe à l'Eplicina depuis de nombreuses années déjà.
rappel: ART 12.

Le programme de gala sera établi par l'Eplicina.

Son principal critère sera de réaliser une projection attractive et équilibrée, sans tenir compte du classement.

Au moins un film de chaque club participant y sera présenté.

L'organisateur en chef, ne s'est absolument pas préoccupé de cette partie du règlement.

Ici, le programme était destiné à ne présenter que des œuvres primées ; un Festival RCCB et RCV 8/16.

En effet, sur 12 films, 4 films de Binche dont 2 films avec les mêmes réalisateurs, et 4 films du 8/16 pour "équilibrer" ont été projetés...

Est ce vraiment ça l'esprit d'un gala?

N'y avait-il pas possibilité d'ajouter un petit film de 5 minutes (même non primé) d'un autre club participant à cette fête?

Posant la question à l'organisateur, il m'a rétorqué que le film du CCF n'était

sûrement pas classé!!!

Cette réponse m'a sidéré ! ...

Un film du RCCH pourtant récompensé ne figurait cependant pas non plus au programme

Pour ma part, cette année est la pire de toute pour notre petit club qui a plus de 30 ans d'existence.

Je vous avoue que j'ai eu l'intention de cesser toute participation à ce concours mais grâce à une conversation avec une personne de la fédération, j'hésite.

J'espère que dans le futur le règlement sera respecté.

Je vous souhaite d'ores et déjà une bonne fin de saison et de bonnes vacances.

A bientôt?

Laszlo Tapai